



DEBAT MOBILE A LA BROCANTE DU TREPOT

25 AVRIL 2015, CE QUE LA COMMISSION A ENTENDU

Introduction

Le samedi 25 avril 2015, la Commission s'est rendue, dès le petit matin, à la brocante du Tréport afin d'y rencontrer des habitants du territoire et leur proposer de s'exprimer ou de poser une question sur le projet. Pour ce débat mobile, nous étions accompagnés de jeunes du centre social et culturel « L'Ancre » (situé au Tréport). Ils étaient chargés de distribuer aux visiteurs une fiche d'information sur le débat public et de leur proposer de donner leur point de vue sur le projet.

De cette façon, nous avons pu échanger avec plus de 200 personnes au cours de la journée et plus de 50 d'entre elles ont exprimé leurs avis et posé leurs questions via des formulaires papiers. La synthèse suivante revient sur les principaux thèmes abordés dans ces avis recueillis au format papier, en s'appuyant largement sur des verbatim issus de ces contributions.

Un représentant de la Commission et deux jeunes de « L'Ancre » ont profité du Jet ski évènement sur le front de mer du Tréport qui se tenait en parallèle pour distribuer durant l'après-midi des dépliants de présentation du débat. Le public n'ayant d'yeux que pour les acrobaties des pilotes, le moment n'a pas été favorable aux longs échanges. Mais, les habitants du Tréport rencontrés ont réservé un bon accueil aux informations sur les modalités de participation du débat.

1) Les conséquences sur les pratiques de pêche en mer

Une majorité des personnes qui se sont exprimées auprès des membres de la commission se positionnent contre le projet, en « solidarité avec les pêcheurs », estimant que le projet menace « la zone de pêche » de « ce petit port authentique ». Dans ce sens, un avis souligne que le projet risquerait de « poser des problèmes pour les petits poissons qui avaient la bande des 3000 ». Il pense que « c'est la mort de tous les petits pêcheurs utilisant des bateaux de petite taille ». De nombreuses contributions soulignent que la pêche est constitutive de l'identité du territoire, que toutes les familles comprennent au moins un de leur membre qui travaille de près ou de loin dans ce secteur, et qu'en conséquence le projet menace non seulement l'emploi mais l'identité du port de pêche.

Une forte dimension de solidarité se dégage de ces contributions, solidarité renforcée par les conditions difficiles dans lesquelles vivent une partie de la population du territoire (chômage, précarité, etc.).

Il y a clairement une dichotomie dans cette approche de la question entre les personnes extérieures au territoire, plus nuancées, qui s'interrogent sur la réalité de l'impact du projet sur l'activité de pêche, et les locaux.

2) La pertinence de l'éolien en mer comme source d'énergie

La question du choix de l'éolien en mer comme mode de production de l'électricité fait l'objet de très nombreuses remarques, que cela soit pour appuyer ce choix, pour s'y opposer ou soulever des interrogations.

a) Quelques visiteurs soutiennent le choix de l'éolien en mer comme source d'énergie

Tout d'abord, plusieurs personnes se déclarent favorables à l'éolien en mer en mettant ce choix en perspective des autres énergies. Ainsi, plusieurs participants font référence à l'énergie nucléaire et expriment, en comparaison, leur préférence pour l'éolien en mer : *« avec le nucléaire, comment se débarrasser des déchets radioactifs ? », « les éoliennes, c'est mieux qu'une centrale ! », « je préfère qu'une éolienne pêche plutôt qu'une centrale nucléaire », « je préfère les éoliennes à une centrale car cela me semble plus sécurisant », « je préfère les éoliennes que la centrale de Penly ».*

Quelques participants évoquent par ailleurs la raréfaction de la ressource en pétrole et de la nécessité de la remplacer : *« le pétrole n'est pas éternel », « dans 50 ans, il n'y aura plus de pétrole, il est grand temps qu'on utilise la Nature : les énergies renouvelables. En revanche, comment va-t-on recycler cela ? Il faut faire attention à ce qu'on fait des matériaux ».*

b) Pour autant, au moins autant expriment leur opposition à l'éolien en mer en questionnant sa pertinence.

La question de la « rentabilité » des éoliennes (rentabilité énergétique et économique) est posée par plusieurs contributions exprimées : *« est-ce que cela va faire baisser notre facture EDF-GDF à nous habitants du Tréport ? », « je ne suis pas sûr que ça nous apporte quelque chose sur le plan économique : on va le payer sur notre facture d'électricité », « les éoliennes dépendent du vent, donc elles ne sont pas forcément fiables », « je suis contre, pour le prix que ça va coûter et pour les générations futures », « je suis pour les énergies renouvelables mais je doute de la rentabilité de ce projet », « elles ne produisent pas assez d'énergie ».*

La comparaison avec l'énergie nucléaire est donc mise en avant par certains des habitants qui s'opposent au projet, estimant par exemple, concernant les éoliennes, *« qu'il en faudrait trop pour remplacer une centrale ».* Des personnes jugent donc ce projet inutile étant donné la présence d'une centrale nucléaire sur le territoire : *« la centrale doit être gardée », « déjà qu'on est entouré de deux*

centrales nucléaires... ». La localisation du projet est de ce fait remise en cause : « pourquoi au Tréport ? On a déjà Penly. Pourquoi pas les plages du débarquement ? A Deauville ? ».

Enfin, une alternative à l'éolien en mer est évoquée : les hydroliennes, qui seraient potentiellement « moins visibles » et donc moins dérangeantes.

3) L'impact sur le paysage des éoliennes au large du Tréport

Les conséquences visuelles de la construction des éoliennes au large de la côte font elles aussi l'objet de remarques, même si l'on constate que cette thématique ne semble pas au cœur des préoccupations de la majorité de nos répondants.

Plusieurs personnes expriment clairement leurs craintes quant à la dégradation du paysage visible depuis la côte et s'opposent, pour cette raison, au projet. Certains pointent que « cela ne va pas être beau », « cela n'est pas esthétique », que « déjà c'est moche à terre, alors en mer c'est pire ! ». La « dégradation de la vue » est, pour ces participants, préjudiciable sur plusieurs plans. Ainsi, certains évoquent l'importance du paysage et de l'identité du territoire dans l'activité touristique : « les touristes vont passer leurs vacances ailleurs ». Une autre habitante s'interroge sur les conséquences immobilières d'une telle modification du paysage : « les maisons vont perdre de leurs valeurs. Que vaudra une maison avec « vue sur les éoliennes » ? ».

A contrario, pour d'autres, les modifications paysagères ne sont pas un souci. Un habitant du territoire, vivant en face d'éoliennes, juge par exemple que « c'est joli » en faisant référence aux « moulins à vent » tandis qu'une personne, habitante à mi-falaise, dit qu'elle ne se sentira pas « dérangée par la vue ». Un autre estime que « l'impact visuel, on s'y habitue ». Enfin, une personne juge même que « du côté du tourisme, des curieux viendront voir le parc éolien », celui-ci constituant donc un attrait paysager sur le territoire.

4) La question des retombées économiques et de l'emploi

Cette thématique revient elle aussi régulièrement dans les contributions recueillies, avec cependant des avis opposés sur la question. Les participants n'ont pas tous la même perception des conséquences de ce projet en termes d'activité économique pour leur territoire.

Une majorité de contributeurs ont en effet des doutes quant aux créations d'emplois potentielles : « vont-ils embaucher localement ? », « je ne suis pas convaincu que cela va ramener du travail ». Certains affirment que « les emplois seront créés ailleurs », « que cela va engendrer des problèmes pour la vie du port et qu'il faudrait déplacer le projet vers Criel-Dieppe, l'éloigner ». Enfin, un habitant exprime son opposition au projet de ce point de vue : « tout ça pour satisfaire les dividendes des actionnaires : des familles détruites et un pouvoir d'achat réduit » tandis qu'un autre estime que « l'on profite de la pauvreté de cette côte » pour faire ce projet.

D'autres considèrent au contraire que le projet « va créer un peu d'emplois pour les jeunes » et « faire gagner de l'argent pour la ville ». Un participant estime que, avec ce projet, « des métiers vont disparaître mais ça ne constitue pas un problème puisque de nouveaux vont apparaître ». Ainsi,

plusieurs personnes appuient dans ce sens : « *je suis pour le projet car ça permettra de développer la région. De toute façon, les réglementations et contraintes de la pêche empêchent déjà le bon fonctionnement de ce métier* », « *je suis favorable à la création d'emplois au Havre dans cette filière* », « *je suis pour ce projet si ça fait marcher l'économie dans le coin, crée des emplois et donc fait bouger la région* », « *c'est positif pour les emplois* ».

5) Les impacts sur l'environnement

La question environnementale n'est pas centrale dans les contributions. Peu de personnes s'expriment à ce sujet, preuve que cette thématique peut être un peu complexe tant elle nécessite des informations plus précises, reste secondaire pour les habitants du Tréport.

Souvent évoquées en lien avec les activités de pêche (cf. point 1) ci-dessus), des personnes précisent leurs craintes sur les conséquences du projet pour l'environnement marin. Une habitante s'interroge par exemple : « *que va-t-il se passer dans les fonds marins ?* », « *les oiseaux ne vont-ils pas être perturbés par les éoliennes ?* ».

Ainsi, plusieurs avis estiment que « *la faune et la flore vont être dégradés* », que « *les poissons vont fuir* ». Le projet « *endommagerait les fonds marins* » et « *détruirait l'écosystème* » selon des contributions. Ils s'opposent donc pour des raisons environnementales au projet, avec par exemple l'avis suivant : « *je suis contre le projet afin de maintenir la biodiversité* ».

Enfin, une personne invite à prendre en compte le « *danger pour les ouvriers qui vont les implanter du fait des nombreuses mines* » présentes dans la zone.